



M DU CÔTÉ DE Marennes

pages 4 à 6

DOSSIER

Mi-mandat de l'équipe municipale

page 7

École

page 8

Animations



1 Montée R2 pour le Football Club de Chaponnay Marennes

L'équipe fanion du Football Club de Chaponnay Marennes (FCCM) a disputé son dernier match de la saison le dimanche 4 juin 2023. L'équipe locale s'est imposée 4 - 0 contre l'équipe de Montélimar et vient conclure une saison historique pour le club. En effet, l'équipe senior du FCCM remporte le championnat de régional 3 (R3) ! Une première pour le club qui évoluait dans cette catégorie depuis plus de 10 ans.

La saison prochaine, l'équipe sénior du FCCM évoluera en régional 2 (R2), niveau jamais atteint depuis la création du club en 1996. L'équipe municipale tenait à féliciter l'ensemble des joueurs, membres du staff, bénévoles, dirigeants, pour cette réussite collective et vous souhaite le meilleur pour la saison prochaine.

2 Fin des bio déchets dans vos poubelles au 1^{er} janvier 2024

Il ne sera bientôt plus possible de jeter les bio déchets (épluchures, restes alimentaires, marc de café, etc.) dans les poubelles ordinaires. Cette mesure vise à réduire le volume et le poids des ordures ménagères, à limiter les émissions de gaz à effet de serre liées à leur transport, à leur traitement, et à valoriser ces déchets organiques en les transformant en compost ou en biogaz.

Pour s'adapter à cette nouvelle réglementation, la municipalité propose plusieurs solutions aux habitants :

- Le compostage individuel : Une aide financière à l'acquisition d'un composteur est possible auprès du SITOM Sud-Rhône.
- Les poules : Les gallinacés sont de véritables composteurs sur pattes et permettent d'avoir des œufs frais tous les jours.
- La collecte séparée des bio déchets : Avec les bacs d'apports collectifs spécifiques dont le premier sera installé sur le petit parking à côté de l'école à l'automne.

3 Fresque du climat

Le 22 mars dernier, la mairie de Marennes a accueilli une fresque du climat, un atelier participatif et ludique pour sensibiliser les citoyens aux enjeux du changement climatique. Pendant trois heures, une vingtaine de participants a pu découvrir les causes et les conséquences du réchauffement global, ainsi que les leviers d'action possibles pour limiter ses effets. Cet atelier était organisé et coanimé par Julie Poty, une formatrice certifiée par l'association La Fresque du Climat. À travers des cartes illustrées pédagogiques, basées sur les rapports du GIEC, les participants ont pu reconstituer le puzzle complexe du climat et échanger sur leurs ressentis et leurs idées. L'objectif de cet atelier était de favoriser la prise de conscience et l'engagement des citoyens pour la transition écologique.



Mairie de Marennes

167 rue Centrale

Site internet :
www.marennes.net

Horaires d'ouverture :

lundi de 8h00 à 12h00
mardi de 13h30 à 18h30
mercredi de 8h00 à 12h00
jeudi de 8h00 à 12h00
vendredi de 13h30 à 17h30

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 03 40 ou par mail à l'adresse suivante :

contact@marennes.net

Bibliothèque municipale

Elle est située au rez-de-chaussée de la maison des associations. L'adhésion est gratuite pour tous.

Horaires habituels d'ouverture :

mercredi de 15h00 à 18h00
jeudi de 15h30 à 18h00
samedi de 10h00 à 12h00

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 96 06 69 ou par mail à l'adresse suivante :

bibliotheque@marennes.net



4 Le moustique tigre est de retour

Le moustique tigre est un insecte nuisible dont il faut se protéger. Il est primordial d'éliminer régulièrement toutes les eaux stagnantes. En effet, ces insectes pondent leurs œufs dans l'eau, donc en supprimant les sources d'eau stagnante, vous réduisez les chances de prolifération des moustiques. Il est important de noter que les moustiques évoluent proche de leur lieu de naissance. Si vous repérez un moustique tigre dans votre jardin, cela signifie qu'il est né chez vous ou à proximité. Supprimez les lieux de pontes et vous vous protégerez contre cet insecte nuisible.

À noter : Le géranium est une plante répulsive populaire que vous pouvez planter dans votre jardin ou sur votre balcon. La CCPO finance l'acquisition de pièges extérieurs à moustiques.



Mi-mandat, ce n'est pas un objectif, c'est juste une étape.

" C'est le moment de faire un premier bilan par rapport à nos engagements."

C'est le moment de se retourner et de regarder en arrière pour se rendre compte du chemin parcouru.

C'est le moment de faire un premier bilan par rapport à nos engagements du début de mandat.

C'est le moment, pour moi, de remercier l'équipe municipale pour son implication dans nos projets, qui sont aussi vos projets.

Vous trouverez dans ce bulletin une synthèse de ces 3 dernières années, illustrée par la commission de communication.

Après une année de dur labeur, je vous souhaite de prendre un repos bien mérité et de passer de très bonnes vacances.

Continuons d'être optimistes pour l'avenir, comme l'écrivait si justement Paulo Coelho :

" Emporte dans ta mémoire, pour le reste de ton existence, les choses positives qui ont surgi au milieu des difficultés. Elles seront une preuve de tes capacités, et te redonneront confiance devant tous les obstacles. "

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Votre maire,
Timotéo Abellan

Sommaire

pages 4-5-6 **DOSSIER** : Mi-mandat de l'équipe municipale

page 7 • École

page 8 • Animations

page 9 • Quoi de neuf ?

page 10 • L'info CCPO

page 11 • Portrait

page 12 • Le saviez-vous ? • Agenda • Infos

DU CÔTÉ DE
Marennnes

Journal d'informations municipales n°41



Mi-mandat de l'équipe municipale

Dans ce dossier spécial, vous retrouverez les réalisations et les perspectives de chaque domaine de compétence de la commune : urbanisme, environnement, culture, social, etc.

Bilan et perspectives

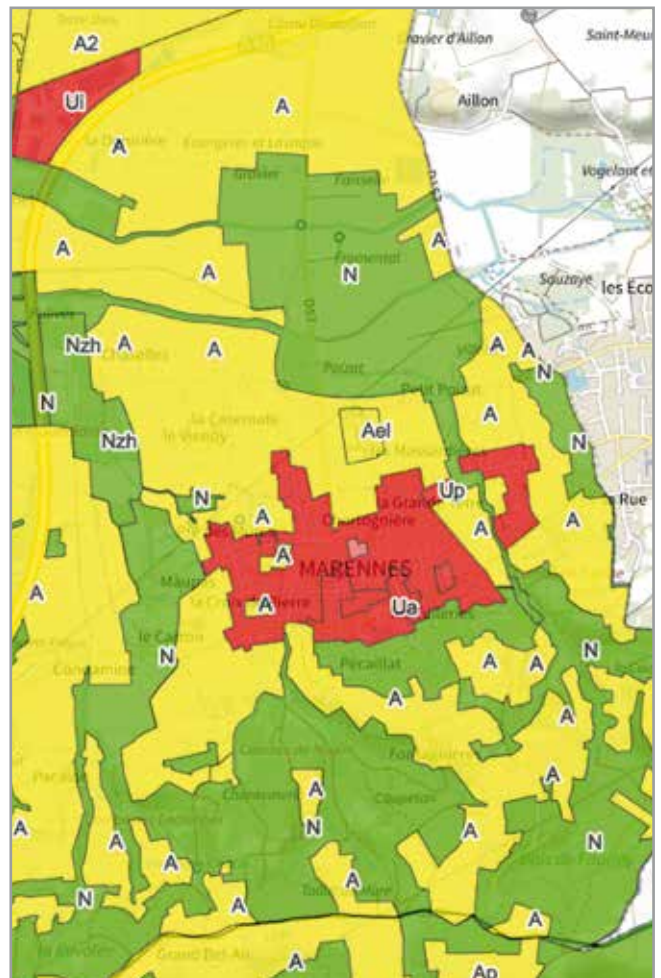
L'équipe municipale est arrivée à la moitié de son mandat dont le démarrage a été fortement impacté par le covid. C'est aujourd'hui l'occasion de faire le bilan des actions réalisées et des projets à venir pour améliorer la qualité de vie dans notre village.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU a été approuvé lors du Conseil municipal du mardi 13 avril 2021.

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire d'une commune ou d'un groupement de communes. Il définit notamment les zones constructibles, les règles de construction, les espaces naturels à préserver, les équipements publics, les règles de densité, etc.

Ce plan local doit s'inscrire dans le cadre de règlements supra communaux et respecter les contraintes imposées par le SCOT, le PPRI, le PPRNT et les directives de la DDT et de la DREAL.



- Zone urbaine
- Zone à urbaniser, ouverte
- Zone à urbaniser, bloquée
- Zone agricole
- Zone naturelle et forestière

Le PLU peut être consulté en mairie ou sur le site internet de la commune. Il permet aux habitants et aux professionnels de connaître les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire et de s'informer sur les projets d'aménagement et de construction.

Il est important de noter que les PLU sont des documents évolutifs et peuvent être révisés périodiquement pour s'adapter aux besoins et aux évolutions du territoire. Par conséquent, il est recommandé de se renseigner régulièrement auprès de la mairie pour obtenir les informations les plus à jour sur le plan local d'urbanisme de votre commune.

Nous avons enregistré sur la commune depuis la mise en place du PLU :

- **55 DP** (déclaration préalable de travaux)
- **81 DPMi** (déclaration préalable de travaux pour une maison individuelle)
- **13 DP division** (déclaration préalable de division parcellaire)
- **3 PA** (permis d'aménager)
- **19 PC** (permis de Construire)
- **46 PCMi** (permis de Construire pour une Maison Individuelle)

Fin 2021, la Résidence Senior a été nommée « Les Jardins de la Source » par les marennois et les enfants de l'école élémentaire.

Début 2023, la Société AMETIS a débuté la construction de la résidence composée de 3 bâtiments qui regrouperont 51 logements sociaux uniquement en location : 28 T2 de 49 m² et 23 T3 de 70 m², de 51 stationnements en sous-sol et autant en extérieur.

Elle disposera d'une salle d'activités et d'une terrasse afin de favoriser les moments de rencontre et de partage entre les résidents. Ne possédant pas de cuisine commune, il sera possible d'organiser du portage de repas.

Ces appartements, uniquement en locatif, sont destinés aux personnes avec des faibles revenus, mais 70% de la population peut prétendre à intégrer ces logements.

La commission d'attribution se tiendra 2 mois avant la livraison des bâtiments qui est prévue pour le premier trimestre 2024. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à déposer vos demandes auprès de la mairie qui met à jour une liste qui sera transmise à VILOGIA durant le dernier trimestre 2023.

La résidence senior en construction



Résidence Senior

La résidence senior est un projet qui s'est inscrit dans le programme du précédent mandat municipal. Le projet n'avait pas pu aboutir pour des problèmes de financement. C'est donc un nouveau projet et un nouveau plan de financement qui voient le jour aujourd'hui. Le promoteur AMETIS, constructeur des futurs bâtiments collectifs, associé au bailleur social VILOGIA, ont proposé le projet qui a séduit l'équipe municipale du mandat actuel, qui a adhéré aussi bien à l'architecture qu'aux services proposés et a décidé de lancer ce projet.

La Résidence Senior s'adresse aux personnes de 60 ans et plus qui peuvent vivre en totale autonomie. Elle n'est ni un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), ni une résidence avec services.

La nouvelle école : une référence en matière de choix énergétique durable et de gestion des eaux pluviales

L'équipe municipale est ravie de vous présenter les dernières avancées concernant la construction de la nouvelle école élémentaire de Marennes. Cette nouvelle infrastructure, bien plus qu'un simple bâtiment, incarne l'engagement de la commune en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement. En effet, plusieurs choix énergétiques novateurs et des solutions de gestion des eaux pluviales ont été intégrés au projet, faisant de cette école une référence en matière de durabilité.

Le projet de la nouvelle école prévoit la solarisation du toit et l'installation de panneaux solaires.

DOSSIER

Ces panneaux permettront de générer de l'électricité propre et renouvelable, réduisant la dépendance de la commune aux coûteuses énergies fossiles et nos émissions de gaz à effet de serre.

Grâce à cette installation, nous visons une autonomie énergétique. L'énergie solaire produite sera utilisée pour alimenter les systèmes de chauffage, d'éclairage et d'autres besoins énergétiques de l'école. Tout l'excédent d'électricité pourra être injecté dans le réseau local, contribuant ainsi à la transition énergétique de notre communauté.

La préservation de notre environnement passe également par une gestion optimale des ressources en eau. Ainsi, la construction de la nouvelle école intègre l'installation de citernes enterrées pour la collecte des eaux pluviales. Ces citernes permettront la récupération et le stockage de l'eau de pluie, qui sera ensuite utilisée pour l'arrosage des espaces verts scolaires et communaux. Grâce à cette solution, il est prévu de réduire de moitié la consommation d'eau potable utilisée aujourd'hui pour l'entretien des espaces verts.

La construction de la nouvelle école est une nouvelle occasion d'enseigner à nos élèves les valeurs de durabilité et de respect de l'environnement. En adoptant des choix énergétiques responsables et en intégrant des solutions de gestion des ressources naturelles, nous leur montrons l'importance de préserver notre planète pour les générations futures. Ce projet est le reflet de la volonté de construire une communauté plus écologique, où les choix énergétiques responsables et la préservation des ressources naturelles occupent une place centrale.

La nouvelle école sera bien plus qu'un lieu d'apprentissage. Elle est un symbole d'un engagement vers un avenir durable et respectueux de l'environnement.

Dynamiser le village

Une des ambitions du mandat municipal actuel, est le développement de nouveaux commerces de proximité. Les moyens de la municipalité pour encourager l'implantation de commerce restent limités, mais nous avons pu voir émerger une nouvelle boulangerie enrichie d'un service de fromagerie et de charcuterie. Ce nouveau commerce a permis de maintenir l'activité de fourniture de pains et viennoiserie historique tout en proposant de nouveaux services pour les habitants.

L'équipe municipale, à travers la commission Activité économique, a également travaillé à l'occupation du local commercial situé à côté du salon de coiffure. Ainsi, une épicerie fine proposant une grande variété de café et de thé s'est installée, mais l'activité engrangée n'a malheureusement pas permis de maintenir cet établissement. Le bail commercial a été repris récemment par une nouvelle locataire qui propose des prestations de bien-être et remise en forme.

Coté agence immobilière, l'enseigne Sélectiv immo présente sur notre commune depuis de nombreuses années, cède sa place à ACI immobilier.

Le Bar Tabac, le salon de coiffure et la boutique de robes de mariées sont quant à eux toujours en activité pour le bonheur des usagers.

Une association des commerçants et artisans a vu le jour dans le but de créer du lien entre les différents acteurs économiques du village et mieux se faire connaître auprès du grand public.

Sollicitation du CAUE

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme qui promeut la qualité du cadre de vie dans les départements français. Il conseille, forme, informe et sensibilise les acteurs de l'aménagement du territoire, qu'ils soient particuliers, élus, professionnels ou enseignants.

Le CAUE a été sollicité par la municipalité de notre village pour organiser une réflexion sur l'architecture et l'urbanisme de Marennes. Il a mené un travail de fond, basé sur un atelier participatif, des marches exploratoires et des analyses techniques. Une synthèse de ses observations accompagnée de propositions a été présentée aux élus le 28 mars 2023.

Cette synthèse donne une vision intéressante sur les enjeux et les opportunités de notre village. Elle aborde des sujets tels que l'aménagement des places publiques, la création de lieux d'échanges conviviaux, la gestion des espaces de stationnement et la valorisation des perspectives de vues. Elle propose également des pistes d'actions concrètes pour améliorer la qualité architecturale et paysagère de notre patrimoine bâti.



Déplacement mode doux

La municipalité a fait l'acquisition de parcelles afin de pouvoir créer une nouvelle voie piétonne reliant la rue de l'église et le lotissement des Grandes Terre 1 et 2. Cette initiative s'inscrit dans le projet de campagne de la mairie de réaliser des cheminements favorisant les déplacements « mode doux » au sein de la commune. Elle répond également à une volonté de développer l'accessibilité aux bâtiments publics, commerces et transports en commun. Ce nouveau chemin piétonnier apportera aux habitants et aux écoliers un raccourci sécurisé à utiliser sans modération !



Avancée du projet de la nouvelle école



Une réunion publique pour présenter les différentes facettes du futur groupe scolaire du village, s'est déroulée le vendredi 24 mars 2023 à la salle des fêtes.

L'architecte du projet, Jean Laurens-Berge, épaulé par Laura Guillani, en charge de l'aménagement des espaces extérieurs, ont commenté les nombreuses illustrations des futurs locaux.

Ce beau projet, qui verra grandir nos enfants, s'intégrera dans son environnement et façonnera le cœur de notre village.

Il est toutefois regrettable qu'une poignée de marennois seulement, soient venus assister à ce moment d'échange et cette présentation d'un projet, qui engage les finances de la commune sur de nombreuses années.

Mais aussi...

Acquisition d'un cendrier pour recycler les mégots

Afin de poursuivre le projet des enfants sur le recyclage des mégots, qui leur avait permis de remporter la deuxième place au concours OZON LE TRI en décembre dernier, la commune a décidé d'installer un cendrier de chez Tchao Mégot pour recycler les mégots dans notre village.

Le SITOM a accepté de subventionner cette initiative et de prendre en charge l'achat du matériel, à hauteur de 50%.

Comment Tchao Mégot procède au recyclage ?



La dépollution écologique sans eau des mégots de cigarettes, une solution unique et une première mondiale.

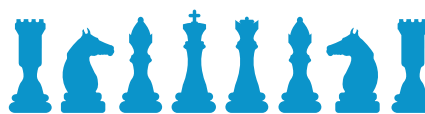
Les matières organiques sont extraites, comme le tabac et le papier, qui deviendront des matières compostables.

Ensuite, pour dépolluer écologiquement la fibre du filtre et déplacer en concentré le problème de toxicité accroché dans la fibre, seul un solvant neutre et naturel

est utilisé et recyclé en circuit fermé et en boucle continue.

La fibre isolante devient propre, non toxique et sans odeur, prête à l'utilisation. Elle peut être utilisée comme isolant pour le bâtiment ou encore pour rembourrer les doudounes.

Trois classes de l'école élémentaire ont participé aux ateliers proposés par culture en bus le vendredi 7 avril. Répartis en plusieurs groupes au sein de la bibliothèque et de la salle paroissiale, les enfants ont ainsi pu découvrir, d'une manière originale, différents sujets : les planètes, l'époque gallo-romaine ou la grande guerre.



TOURNOI D'ÉCHEC DE L'ÉCOLE

Les élèves de l'école continuent leur activité d'échec chaque semaine avec le Professeur Tuncay.

Suite à la belle prestation des enfants lors du tournoi scolaire du Rhône déroulé le 21 janvier, les enfants s'étaient qualifiés pour le tournoi académique qui a eu lieu à Saint-Etienne le samedi 18 mars.

Un mini tournoi a été réalisé à l'école pour qualifier 8 élèves qui ont représenté Marennes : Rémy (CE1), Raphaël (CM2), Jean (CM2), Noah (CM1), Hugo P. (CM1), Hugo A. (CM1), Léonie (CM2), Léna (CM1).

Encore un beau tournoi et une place sur le podium en arrivant à se hisser sur la 3^{ème} marche parmi 8 équipes.





Chasse aux œufs

Le dimanche 2 avril, Marennes Enfance a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs pour les enfants du village. Malgré une météo capricieuse et un gros orage qui a failli conduire à l'annulation de l'événement, la chasse aux œufs s'est finalement très bien déroulée. Les participants ont même pu apercevoir quelques rayons de soleil.

Remercions la centaine d'enfants qui a participé à cette journée mémorable. Leur enthousiasme et leur

joie de vivre ont été contagieux et ont contribué à faire de cet événement un véritable succès.

Un grand merci aux parents qui ont accompagné leurs enfants et aux bénévoles de Marennes Enfance qui ont travaillé dur pour organiser cette chasse aux œufs. Leur engagement a permis de créer un événement très sympathique pour tous les participants.

Marennes Enfance vous donne déjà rendez-vous, et espère vous revoir l'année prochaine pour la Chasse aux œufs 2024 !

Marennoise du cœur

Le 1^{er} mai, s'est tenu pour la 6^{ème} fois, la désormais traditionnelle marennoise du cœur, randonnée pédestre solidaire organisée par la municipalité avec l'aide des associations du village.

2 distances étaient proposées (8 km et 13 km) aux participants qui terminaient la marche par un repas servi dans la salle des fêtes. Ainsi, ce sont 177 randonneurs qui se sont donné rendez-vous. 119 personnes ont réalisé le parcours de 8 km et 58 personnes celui des 13 km.

38 gourmands, moins sportifs, sont ensuite venus gonfler les rangs des mangeurs de spaghettis bolognaïses, cuisinées comme chaque année par Marie-Antoinette Bied, assistée de notre maire, Timoteo Abellan.

La marennoise du cœur a permis de récolter 2 800 euros de bénéfices, entièrement reversés à l'association «Solidarité handicap Marennois».



À noter que l'édition précédente avait permis de reverser 1 550 euros.

Un grand merci à tous les participants et à tous les bénévoles pour leur mobilisation.

Si vous souhaitez aider ou soutenir l'association «Solidarité Handicap Marennois», n'hésitez pas à vous rapprocher de Geneviève Da Rugna ou de Gisèle Perraud.

Un spectacle de Cabaret s'est produit dans la salle des fêtes du village le vendredi 16 juin.

Nos aînés ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de qualité et de partager un moment festif et très convivial.



Quoi de neuf



Nous souhaitons la bienvenue sur notre commune à ACI Immobilier et à Mon Studio Forme et Beauté



ACI Immobilier, spécialiste de l'immobilier sur Lyon, le Sud/Est Lyonnais et le Nord Isère depuis près de 25 ans.
(Agences à Marennes, Luzinay et Lyon-Villeurbanne)

Disponibles 7/7 jours, pour mettre en valeur vos biens grâce à des photos de qualité, faire des prises de vue par drone, des visites virtuelles ou des validations de dossiers financiers, Aurore et son équipe seront ravis de vous accompagner avec bienveillance et professionnalisme (location, mise en vente, programmes neufs et viager).

www.aci-immobilier.com Tél. 04 74 56 10 10

Mon Studio Forme et Beauté est un centre de beauté, de remise en forme et d'amincissement.

Après 8 ans en gestion d'entreprise, j'intègre en 2018 le siège d'un grand groupe d'instituts de beauté au sein du service développement produit. Ayant depuis toujours l'ambition de créer ma propre entreprise, je décide d'engager des formations plus spécifiques telles que le maquillage permanent ou encore certaines techniques d'amincissement, puis je me lance en tant qu'auto-entrepreneuse. De toutes ces années de travail est né « Mon studio forme et beauté ».

Venez découvrir l'électrostimulation + infrarouges (Magic Red), l'amincissement par le froid (Cryolipolyse), l'aquabiking en cabine individuelle, le tapis sous vide d'air + infrarouges (Vacufit), l'épilation définitive à la lumière pulsée, le photorajeunissement, le maquillage permanent, le rehaussement de cils et et des conseils nutritionnels personnalisés.

Marine Besson - Tél. 06 69 95 76 29



La participation citoyenne est un dispositif mis en place par le ministère de l'Intérieur pour améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Il s'agit d'une démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population. Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat et sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez contacter votre mairie pour plus d'informations sur la façon de vous impliquer dans ce dispositif.



Paul Brunon

Sapeur-Pompier volontaire

« Ce sentiment d'être utile et de se sentir vivant »
courage et dévouement. Devise des pompiers.

Qui es-tu ?

Je m'appelle Paul Brunon, j'ai 21 ans et je suis originaire de Marennes. Je travaille dans l'informatique et j'ai une passion ; je suis pompier volontaire à la caserne de Chaponnay / Marennes.

Comment faut-il s'y prendre pour devenir pompier volontaire ?

Entre 11 et 16 ans, on peut devenir jeune sapeur-pompier et à partir de 16 ans, on peut être pompier volontaire. Il faut passer un entretien avec le chef du centre qui présente le fonctionnement d'une caserne et qui nous interroge sur nos motivations. Si l'entretien est validé, il faut alors passer un test physique puis suivre une formation d'un mois et demi. En complément, on a une formation de 20 heures en caserne pour valider notre aptitude et notre intérêt à utiliser les différents engins.

Quelles sont les missions du pompier volontaire ?

Il y a 3 catégories de missions : du secours à la personne (80 %), le feu (5 %), et des interventions diverses (15 %). Il faut savoir qu'en intervention, les missions du pompier volontaire sont les mêmes que celles d'un pompier professionnel. Ce qui est difficile lorsqu'on sort de formation, c'est de savoir comment appliquer la théorie à la situation du moment, en bref, savoir passer de la théorie à la pratique. Heureusement, le chef d'intervention est là pour garder un œil sur le bon déroulement de l'opération et nous guider sur ce que nous devons faire. Avec le temps, on apprend aussi à gérer son stress et à rester concentré.

Quelles qualités faut-il pour devenir pompier volontaire ?

Une bonne condition physique est bien sûr primordiale, mais il faut aussi savoir rassurer, garder son sang-froid et être réactif. Être pompier volontaire demande beaucoup de disponibilité, et même si c'est parfois difficile de partir en intervention alors qu'on est chez soi, avec des amis ; dès qu'on enfile l'uniforme, on se doit de mettre sa vie personnelle de côté pour être à la hauteur de ce qu'on attend de nous.

As-tu une anecdote pour nos lecteurs ?

Il y a 4 ans, j'étais à la foire de Chaponnay et la caserne faisait portes ouvertes. Par curiosité, je suis allé me renseigner. Mon aventure de pompier volontaire a commencé ce jour-là.

Quel regard portes-tu sur la commune ?

C'est la commune où j'ai grandi et où je connais beaucoup de personnes, notamment grâce aux pompiers. J'aime le côté humain de ce village, et les personnes âgées qui apportent beaucoup grâce à leur expérience. Je trouve ça joli.



Mon aventure de pompier volontaire a commencé il y a 4 ans.

Découvrons les talents près de chez nous

À chaque parution, nous dresserons le portrait d'un habitant singulier de notre commune. Vous souhaitez être candidat pour le prochain bulletin ?

Contactez l'équipe de la Mairie ou glissez simplement un mot avec vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la Mairie.



Le saviez-vous ?

En 1961, la municipalité ouvre le premier restaurant scolaire sur la commune.

Il était situé dans l'ex-bibliothèque, place du champ de mars, à l'emplacement actuel de la résidence « Amélie ».

À vos agendas !

Rallye pédestre & fête du village le dimanche 17 septembre 2023

AU PROGRAMME :

10h à 12h : La fête débute par un rallye pédestre ! C'est une occasion unique et ludique de découvrir notre beau village tout en faisant de l'exercice et en résolvant des énigmes. L'inscription au rallye est payante, mais toutes les équipes seront récompensées. Alors, n'hésitez pas à venir passer un moment agréable en bonne compagnie.

12h à 14h : Repas sur réservation et le groupe de musique Les Melendez's

14h à 16 h : Le groupe de musique Endless Soul

Des jeux pour petits et grands disponibles tout l'après-midi !

Un dépliant incluant le programme et un bulletin d'inscription sera distribué dans vos boîtes.

Rétrospective sur le cinéma de plein air

« Le sommet des dieux », film d'animation réalisé par Patrick Imbert et choisi par les marennois sur Facebook, a été diffusé lors de la séance de cinéma en plein air du 23 juin. Petit clin d'œil au village de Marennes, qui servait de décor au court métrage qui a été projeté en première partie.



l'agenda

juillet / août / septembre 2023

- **Kermesse de l'école**
vendredi 7 juillet (stade)
- **Feu d'artifice**
vendredi 14 juillet (stade)
- **Forum des associations**
samedi 9 septembre (salle des fêtes)
- **Fête du village ! Marennes en folie**
dimanche 17 septembre (stade)

Labyrinthe

Mais où est le micro de Florian ?



Sudoku

Complète en dessinant.

